



Le Cabriérois

4^{ème} trimestre 2009

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Pendant les travaux

L'entrée Nord

Fin des travaux



Joyeux Noël & Bonne Année 2010

Sommaire

Le mot du Maire, Au fil des CM	p.2,3
Arrêté enquête publique P.L.U.	p.4,5
Arrêté enquête publique assainissement	p.6,7
Vie de la Commune, Echos Crozes, Divers	p.8,9
Jumelage, Agence postale, Nous à vous	p.10,11
Bibliothèque, Cabri'Hier, Epicerie	p.12,13
Syndicat centre Hérault, Taxe carbone	p.14
La vie des associations	p.15 à 18
Vie économique	p.19
Infos pratiques	p.20

Le mot du Maire

Et voilà que cette année 2009 s'achève. Elle aura été pour certains d'entre-nous marquée de joies et de peines à des degrés divers. Il nous faut bien sûr ne garder que les bons souvenirs, ceux des naissances, mariages, réussites, c'est ce que l'on se dit quand on se rencontre. Mais le départ d'un être cher laisse des traces profondes pendant bien des mois et des années.

Nous avons vécu de bons moments depuis l'été et la rentrée scolaire et les vendanges. Le point fort fut encore les vins primeurs d'automne qui furent le prétexte à faire la fête, les 20, 21 et 22 novembre. Tout comme l'an passé le succès a été au rendez-vous pour la soupe à l'oignon réussie, le banquet que j'appellerai des vigneron (avec Jacquié, Christian aux commandes et toute leur équipe) et pour terminer les randos « la VTT de l'Estabel » avec encore 545 participants comme en 2008, « la pédestre » assez costaute menée par Serge Déjean et Bernard Tournier. Il a fallu par ci par là limiter le nombre de participants.

A toute l'équipe de l'Estabel en Fête, au Foyer Rural, à Ozone, à la Communauté de Communes, à Hérault Sport, merci de votre engagement et dévouement. Je ne peux passer outre (ou continuer) sans féliciter tous les vignerons et notre œnologue B.Dros pour la réussite qui couronne notre vin AOC primeur 2009, rarement un tel bouquet nous avait été offert en rosé et en rouge. Peuchère ! que devient le Beaujolais avec un rapport qualité/prix aussi exceptionnel !

Le samedi 17 octobre dans l'après-midi jusqu'au soir tard, le 10^{ème} anniversaire de la bibliothèque du Bourniou a créé l'évènement dans notre petite commune, la rencontre avec les auteurs fut enrichissante pour tous, de 7 à 77 ans et au delà le public, les lecteurs purent apprécier, découvrir ce que c'était un livre, de celui qui le pense, l'écrit et l'édite, c'est une chaîne souvent méconnue, et qui dure, dure, depuis presque la nuit des temps. Merci là aussi aux organisateurs, bibliothécaires Raymonde, Marie-Georges, Blandine, Françoise, Germaine, Marie-France, Marie (et Lucette ponctuellement), à R.Fages notre conseiller général, à O.Brun qui représentait la communauté des communes.

Je souhaite avec le conseil municipal que cette bibliothèque lieu de culture s'il en est ..vive encore longtemps. Pour la vie de notre commune citons pour l'école la salle de jeux et informatique qui se terminera probablement en janvier, le hangar des services techniques qui est pratiquement opérationnel et l'aménagement de l'Entrée Nord qui sera terminé. J'espère avec le conseil municipal qu'elle sera réussie et que vous pourrez en profiter tout au long de l'année. Si tout va bien nous planterons oliviers, arbousiers qui iront rejoindre les Lagestroenias déjà en place. Ces chantiers nous ont fort occupés, mais c'est encourageant d'arriver au bout et bien sûr de les réussir avec nos petits moyens. La bonne volonté des uns et des autres est un gage de démocratie « participative » de la France profonde qui attend avec impatience la présentation de la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle pour voir à quelle sauce nous serons mangés. Nous nous posons tous des questions car on parle de façon poétique de l'évaporation des communes. Ces communes rurales qui font la richesse de ce Pays, la France, grâce aux 500.000 bénévoles qui les font tourner.....

Attendons de voir dans peu de temps ce qu'il en sera

Espérons un Noël de Paix et en cette fin d'année 2009, je fais avec vous le vœu que le genre humain évolue vers plus de compréhension, de partage entre riches et pauvres, que les inégalités s'estompent entre les peuples et religions, essayons de nous respecter mutuellement.....pour le bien de tous.

Un cop de mai, vos dise à l'an que ben se sèm pas mai que séguem pas mem. Que vos agrada plaz de festejar pez plaz finir l'anada. Que 2010 siagne pla granada e pla jacompanlada.

Une fois de plus je vous dis « à l'an prochain », si nous ne sommes pas plus que nous ne soyons pas moins. Je vous souhaite de bien festoyer pour bien finir l'année. Que 2010 soit bien riche et bien réussie.

Nos peines

Décès : ils nous ont quittés

Mme CLARK Valérie née JESSON le 8/10/2009
Mme DOMBRY Lucie née COSTA le 22/11/2009, belle de mère de Daniel COURREN
Mr MALAFOSSE Marcel le 28/11/2009, père de Marylise, c'était une figure de ce village, fin connaisseur de la faune, de la flore de nos bois et de nos garrigues.
Mme Simone GARCIA le 10/12/2009, elle a été pendant 25 ans notre dévoué secrétaire de Mairie, toujours au service de la population de Cabrières.

Nous présentons ici aux familles nos très sincères condoléances.

Nos joies

Les naissances aux foyers de :

Eugénie CREUZOT et Davy LACOURCELLE : VICTOR est arrivé le 06/11/2009
Aurélié GABRIEL et Rémy MOULIERES : ENNA est arrivée le 13/12/2009

Bienvenue parmi nous.

Le mariage de :

Arnaud POITRINE et BUZON Véronique, qui se sont unis le 24/10/2009, *félicitations et meilleurs vœux de bonheur.*

Au fil des conseils municipaux

Délibérations prises par le conseil municipal depuis la parution du « Cabriérois » du 3ème trimestre

CM du 21 septembre 2009

Délibérations prises :

- concernant le remplacement de la pompe de chloration au bassin et son intégration dans le budget .
- concernant la convention avec Hérault Télécom pour la pose de poteaux ADSL. Mr le Maire est chargé d'émettre des réserves sur la fiabilité des solutions proposées.

CM du 05 octobre 2009

Délibérations prises :

- concernant la convention fourrière pour les véhicules en infractions.
- concernant le périmètre de la source de Vailhan.
- concernant la carrière de Fontes

CM du 19 octobre 2009

Délibération prise :

- concernant le prolongement d'un an de l'avenant au contrat de recrutement de S.Cullié à l'agence postale.

CM du 02 novembre 2009

Délibérations prises :

- concernant le règlement de distribution d'eau potable
- concernant la convention d'occupation du domaine public non routier avec Hérault Télécom pour l'implantation d'un poteau bois à L'Arbric d'Izarne, Relais de la Serre.

CM du 16 novembre 2009

Délibérations prises :

- concernant la convention avec France Télécom pour la mise en réseau discret à l'entrée Nord.
- concernant la convention pour le déroulement du spectacle gratuit de « lectures ambulantes », du vendredi 4 décembre.
- concernant le soutien des propositions de nos députés et sénateurs sur la réforme des collectivités territoriales et la taxe professionnelle.

CM du 07 décembre 2009

Délibérations prises :

- concernant la procédure de déclaration publique pour la protection des captages avec le conseil général.
- concernant la compétence tourisme prise par la communauté des communes du Clermontais et la mise en place de la taxe de séjour qui sera proposée au prochain conseil communautaire.
- concernant le contrat d'assurance des risques statutaires des agents communaux.
- concernant le recrutement d'un agent recenseur du 7 janvier 2010 au 20 février 2010.
- concernant la proposition du réajustement de 8 heures supplémentaires pour l'agent technique Mme Danielle Radigales.
- concernant le déclassement d'une partie du RD 124 en VC idem pour la VC Mas de Rigaud en partie en RD 124.

CM du 14 décembre 2009

Délibérations prises :

- concernant la demande d'aide à la C.C. du Clermontais pour les travaux de l'appartement de fonction de la mairie.
- concernant l'incorporation de parcelles privées dans le domaine public communal avec pouvoir à Mr le Maire afin de prendre l'arrêté nécessaire à la nomination du commissaire enquêteur.
- concernant le soutien à la CC du Clermontais pour le projet de la ZAC de la Salamane.
- concernant l'approbation du schéma directeur d'alimentation d'eau potable.

L'ensemble des PV des CM sont consultables en Mairie sur rendez-vous, pour les personnes qui le souhaitent.

Communiqués

Monsieur NEGRON Conciliateur de Justice du Canton a décidé de mettre un terme à son activité.

A compter du 1er Janvier 2010 je le remplace.

Je suis présent dans les communes de Servian, Roujan, Pézenas, Montagnac et reçois sur rendez-vous. (en cas d'impossibilité de se déplacer à mes permanences, je peux éventuellement me rendre sur place)

Il est rappelé que les Conciliateurs de Justice peuvent intervenir dans tous les domaines sauf les litiges avec l'Administration et les affaires familiales.

Pour prendre rendez-vous : Jean-Louis JUAN 06 11 13 03 71

A votre disposition.

Les vœux du Maire et du CM seront présentés à la population le samedi 23 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes (organisation avec le Foyer Rural)

Arrêté n°36-2009

ARRETE DU MAIRE

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS VALANT ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE

Le Maire de la Commune de Cabrières,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 123-10 , L-123-13 et R 123-19,

Vu la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif social et fiscal ,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L-123-1 et suivants ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-10 et R.2224-8,

Vu la loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement codifiée aux articles L 123-1 à L-123-16 du Code de l'Environnement ,

Vu la loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000 modifiée par la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'Urbanisme et l'Habitat ,

Vu le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 modifié, pris pour l'application de cette loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et modifiant diverses dispositions du Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 mai 2006 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols approuvée le 18 juin 1997 et modifiée le 12 mai 1999 et le 22 juillet 2004 ,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2009 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme révisé,

Vu les avis des personnes publiques consultées,

Vu l'ordonnance du Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER en date du 14 octobre 2009 désignant Madame Patricia LHERMET en qualité de Commissaire Enquêteur chargé de conduire l'enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cabrières,

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique,

ARRETE

Article 1^{er} :

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme révisé, à compter du 04/01/2010 et jusqu'au 08/02/2010 inclus, pour une durée de 36 jours consécutifs.

Article 2 :

Madame Patricia LHERMET, Architecte DPLG Urbaniste, demeurant à MONTPELLIER, désignée par décision n° E09000371/34 de Mme le Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER en date du 14/10/2009, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Article 3 :

Le dossier et le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la Mairie de Cabrières à partir du 04/01/2010, et ce jusqu'au 08/02/2010 à 16h30 inclus.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (Service Urbanisme).

Informations

Arrêté n°36-2009 (suite)

Article 4 :

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Cabrières, salle du Conseil Municipal, lors des permanences suivantes :

Judi 7 janvier 2010 de 9 h 30 à 12 h 30
Judi 21 janvier 2010 de 9 h 30 à 12 h 30
Lundi 8 février 2010 de 13 h 30 à 16 h 30

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Cabrières.

Article 5 :

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire, qui enverra le dossier d'enquête et les annexes au Commissaire Enquêteur dans les 24 heures, qui lui, disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la Commune de Cabrières, en trois exemplaires, son rapport et ses conclusions motivées.

Article 6 :

Une copie des rapports et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée par Monsieur le Maire à Monsieur le Sous-Préfet de BEZIERS et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Article 7 :

Un avis au public faisant apparaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans les deux journaux d'annonces légales suivants :

Midi Libre
Hérault du Jour

Cet avis sera publié par voie d'affiches et par tous autres procédés en usage dans la commune de Cabrières.

Ces mesures publicitaires seront justifiées par un certificat du Maire.

Un exemplaire de tous les journaux ayant délivré les deux annonces sera joint aux dossiers soumis à l'enquête dès leur parution.

Article 8 :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Cabrières aux jours et heures habituels d'ouverture à partir du 09/03/2010 et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Article 9 :

Une copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de BEZIERS et à Madame le commissaire enquêteur.

Article 10 :

Monsieur le Maire de Cabrières et Madame le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cabrières le 7 décembre 2009

Pour ampliation,
Le Maire
Francis GAIRAUD

Arrêté n°37-2009

ARRETE DU MAIRE

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA DELIMITATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Le Maire de la Commune de Cabrières,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 123-10 , L-123-13 et R 123-19,

Vu la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif social et fiscal,

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L-123-1 et suivants,

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 dite « loi sur l'eau »,

Vu le décret n°94-469 du 3 juin 1994, article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées,

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 dite sur l'eau et milieux aquatiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2224-10 et R.2224-8,

Vu la loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement codifiée aux articles L 123-1 à L-123-16 du Code de l'Environnement,

Vu la loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000 modifiée par la loi n°2003-590 du 2 juillet 2003 relative à l'Urbanisme et l'Habitat,

Vu le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 modifié, pris pour l'application de cette loi n°83-630 du 12 Juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et modifiant diverses dispositions du Code de l'Urbanisme,

Vu la Délibération du conseil Municipal du 23 mars 2009, validant le zonage d'assainissement tel que défini dans l'étude de décembre 2008 établie par EGIS EAU, et approuvant « le projet de zonage d'assainissement pour la mise à l'enquête publique »,

Vu les avis des personnes publiques consultées,

Vu l'ordonnance du Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER en date du 14 octobre 2009 désignant Madame Patricia LHERMET en qualité de Commissaire Enquêteur chargé de conduire l'enquête publique relative à la délimitation des zones d'assainissement de la commune de Cabrières,

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique,

ARRETE

Article 1^{er} :

Il sera procédé à une enquête publique sur la délimitation des zones d'assainissement de la commune ,à compter du 04/01/2010 et jusqu'au 08/02/2010 inclus, pour une durée de 36 jours consécutifs.

Article 2 :

Madame Patricia LHERMET, Architecte DPLG Urbaniste, demeurant à MONTPELLIER, désignée par décision n° E09000372/34 de Mme le Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER en date du 14/10/2009, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Article 3 :

Le dossier et le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la Mairie de Cabrières à partir du 04/01/2010, et ce jusqu'au 08/02/2010 à 16h30 inclus.

Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (Service Urbanisme).

Arrêté n°37-2009 (suite)

Article 4 :

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Cabrières, salle du Conseil Municipal, lors des permanences suivantes :

Judi 7 janvier 2010 de 9 h 30 à 12 h 30
Judi 21 janvier 2010 de 9 h 30 à 12 h 30
Lundi 8 février 2010 de 13 h 30 à 16 h 30

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Cabrières.

Article 5 :

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 3, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire, qui enverra le dossier d'enquête et les annexes au Commissaire Enquêteur dans les 24 heures, qui lui, disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la Commune de Cabrières, en trois exemplaires, son rapport et ses conclusions motivées.

Article 6 :

Une copie des rapports et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera adressée par Monsieur le Maire à Monsieur le Sous-Préfet de BEZIERS et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Article 7 :

Un avis au public faisant apparaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans les deux journaux d'annonces légales suivants :

Midi Libre
Hérault du Jour

Cet avis sera publié par voie d'affiches et par tous autres procédés en usage dans la commune de Cabrières.

Ces mesures publicitaires seront justifiées par un certificat du Maire.

Un exemplaire de tous les journaux ayant délivré les deux annonces sera joint aux dossiers soumis à l'enquête dès leur parution.

Article 8 :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Cabrières aux jours et heures habituels d'ouverture à partir du 09/03/2010 et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Article 9 :

Une copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de BEZIERS et à Madame le commissaire enquêteur.

Article 10 :

Monsieur le Maire de Cabrières et Madame le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cabrières le 7 décembre 2009

Pour ampliation,
Le Maire

Francis GAIRAUD

La vie de la commune

Modifications des sens de circulations à l'Entrée Nord



Les stationnements indésirable ou inesthétique



Voilà quelques exemples d'incivilités ou de provocations qui ne seront plus acceptées dans le courant du 1er trimestre 2010. En effet, des dispositions seront prises en faisant passer la Police rurale afin d'éviter que les parkings ne soient encombrés par des propriétaires de véhicules qui considèrent les emplacements comme des garages. L'image de notre village en dépend.

Échos des Crozes

Après le violent orage du début novembre, les chemins sont dans un triste état. Les employés communaux ont commencer leur réfection.

Les Travaux au Mas Rouch

Les employés communaux ont terminé la construction du mur qui soutenait la route à l'entrée du Mas Rouch.



Informations Inspection Académique Hérault



Ecoles numériques rurales : un «trop» grand succès ?

Nous voilà enfin informés du traitement de notre dossier, hélas refusé compte-tenu des moyens budgétaires attribués par le Ministère de l'Education Nationale et dans l'attente d'un nouvel examen selon l'évolution des orientations. En reprenant les différents critères, si nous ne pouvons agir sur certains (localisation de la commune, regroupement intercommunal), nous avons, pour d'autres, agi dans le bon sens : cofinancement Conseil Général/Commune, travaux déjà engagés et pratiquement terminés. Nos enseignantes, conscientes de l'importance de l'enjeu, ont décidé de construire un projet pédagogique de qualité. Nous pourrions alors espérer obtenir dans un proche avenir notre équipement pour la nouvelle classe de jeux et d'informatique.

Le recensement,

Toute la population de CABRIERES sera recensée entre le 07 janvier et le 20 février 2010.

Notre agent recenseur, Mme Lucie SALIC, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 07 janvier 2010. Elle vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Elle les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe ; à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 20 février 2010.

Communiqué

Les personnes qui déposent de la nourriture aux chats sur la voie publique près des hangars techniques municipaux sont priées de prendre d'autres dispositions. En effet, si l'action peut être louable, elle n'en est pas moins dangereuse pour les enfants comme pour les adultes car le trottoir devient glissant. Si aucun changement n'est constaté, nous serons dans l'obligation d'envisager des poursuites.

Projet de jumelage avec BORGOMARO (Italie)

F.Gairaud, J.Guelton se sont rendus à l'invitation de nos amis italiens les 25,26 et 27 septembre dernier, afin de mieux faire connaissance.

Nous avons été superbement accueillis durant ce court séjour et nous avons découvert ce magnifique village de 888 habitants, regroupant 8 hameaux disséminés dans un magnifique paysage montagneux.

Certains des projets ci-dessous pourraient se concrétiser à partir de l'an prochain :

- L'école : échanges scolaires linguistiques avec les enfants de 8 à 15 ans.
- Les Cheveux blancs : échanges entre anciens avec pour thème la cuisine par exemple.
- Les associations : échanges sportifs : pétanque, foot, etc...
- La défense des produits régionaux : olives, haricots, vins, miel, fromages de chèvres, etc....
- La culture : échanges culturels, fêtes de villages, recherches historiques, etc....

Nous espérons recevoir nos amis dès l'année prochaine à Cabrières afin de leurs faire découvrir notre village.



Une vue de Borgomaro, le ciel est aussi bleu que chez nous

Situation géographique du village



Lors des échanges avec les élus de Borgomaro, dans la salle du conseil du village.



Agence Postale

Horaires de levées du courrier

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 10h00

Le courrier posté le vendredi après 10h00 n'est levé que le lundi

SERVICES : Vente de timbres, d'enveloppes timbrées, de colis, de courriers suivis, de recharges de téléphones mobiles (tous opérateurs), affranchissements, retraits (300 €) et versements sur les CCP et livrets de la Banque Postale (800 €), retraits par carte bancaire sur CCP.

L'agence postale sera fermée les samedi 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010 ainsi que le jeudi 31 décembre 2009.

Les jours de fermeture, les plis et colis recommandés ne seront plus déposés en Mairie.

De nous à vous

Vous souhaitez faire ou refaire vos papiers d'identité, voici la liste des documents à fournir en mairie afin de remplir les dossiers.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

- 2 photos d'identité
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)
- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable

ATTENTION

En cas de non présentation de la Carte d'identité en vue de son renouvellement, celle-ci est soumise à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25 €

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dès le 4 juin 2009 dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Certificat de cession du véhicule
- Contrôle technique
- Demande d'immatriculation dûment remplie et signée

ATTENTION

Changement de domicile : gratuit

Duplicata : 38€

Tracteur agricole : 55€

Changement d'immatriculation : tarif en fonction du nombre de chevaux fiscaux et de l'année du véhicule à régler par chèque à l'ordre de Mr le Régisseur des recettes de la Sous-Préfecture de Béziers.

Conseil Communal d' Action Sociale

Les membres du CCAS se sont réunis récemment pour un projet de mutualisation de moyens et de travail en réseau avec d'autres CCAS du canton de Montagnac, en particulier ceux des communes de Fontès, Péret, Lieuran-Cabrières, Usclas- d'Hérault ; ces communes font partie de la Communauté des Communes du Clermontais mais celle-ci n'a pas la compétence sociale.

Mme Passet, adjointe aux affaires sociales sur la commune de Fontès était présente pour expliquer le travail en cours fait par le Conseil Local de Santé Mentale du Piscénois, en particulier sur le développement des CCAS dans les communes rurales.

Le CCAS de Cabrières se réunira à nouveau en janvier ou février 2010.

Rapport d'analyse des eaux destinées à la consommation

Les prélèvements effectués par I.P.L. chez un particulier à Cabrières le 11 décembre 2009 révèlent :

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES
Mesures sur place			
Température de l'eau	15 C°		Bact AER revivifiables 36°-44h : 0
CHLORE LIBRE	0.35	MgC12/l	Bact AER revivifiables 22°-68h : 0
CHLORE TOTAL	0.35	MgC12/l	Coliformes totaux/100ml (MS) : 0
Equilibre Calco-carbonique			Escherichia coli/100ml : 0
Température de mesure du Ph	14.8	C°	Enterocoques/100ml : 0
PH	7.40	Unités pH	
Minéralisation			Spores de bact sulfito-réductrices : 0
Conductives à 20 ° C	565	µS/cm	
Conductives à 25 ° C	630	µS/cm	
Azotes et phosphores	Inférieur 0.05	Mg/l	
Turbidité néphélométrique NFU	0.43	Limite haute : 2	

Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité des eaux d'alimentation

Bibliothèque Municipale

Les vendanges littéraires au Bourniou

Le samedi 17 octobre 2009, pour fêter les 10 ans de la bibliothèque municipale du Bourniou, les bénévoles ont organisé les « Vendanges littéraires ». Sous le chapiteau de la communauté des communes du clermontais, installé dans la cour du Bourniou, la rencontre a réuni les auteurs : Martine Pilate, Hubert Delobette, Fabrice Hurlin et Jean-Luc Espérou.

Lecteurs et écrivains ont échangé à propos des ouvrages, de l'inspiration, du travail d'écriture, des relations avec les éditeurs. Puis le public a apprécié la lecture de quelques textes écrits par des Cabriéroises et Cabriérois.

Avant le traditionnel verre de l'amitié, M.G. Nayrac, à l'origine de la création de la bibliothèque avec R. Trinquier, a retracé l'histoire de la bibliothèque.

Retenons de cet après-midi : convivialité, plaisir de la lecture et quelques phrases du discours de M. Gairaud, maire de notre commune : « Le savoir transmis par des écrivains prestigieux ou de simples auteurs de terroir, venant de toutes les cultures, de toutes les langues, doit nous permettre de réfléchir et de bâtir un monde meilleur. Enrichissons-nous grâce à nos différences... Sachons laisser une place aux livres dans notre vie, cela devrait nous aider à aller toujours plus vers un espace de démocratie... »

Alors, bon vent à la bibliothèque du Bourniou pour que pendant encore de nombreuses années les livres nous donnent du bonheur.

Et vive les vendanges littéraires ! »

Nous n'avons pas effectué d'achats en cette fin d'année mais vous trouverez de nouveaux ouvrages : nous avons mis en rayons des livres reçus en dons et le bibliobus est passé le 16 décembre.

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte uniquement :

-le lundi 21 décembre de 17 heures à 18.30.

-le lundi 28 décembre de 17 heures à 18.30.

Ouverture habituelle à compter du 4 janvier 2010, avec les horaires d'hiver : de 17h à 18h30.

Bonnes lectures et joyeuses fêtes,

Les Bénévoles.



Le théâtre de Clermont l'Hérault et les artistes sont venus à Cabrières !

Joli projet que celui proposé par l'équipe du théâtre de Clermont l'Hérault (dans le cadre du dispositif européen Leader, avec l'accompagnement du Conseil général de l'Hérault) d'offrir aux petites communes du clermontais des spectacles de qualité. Ainsi, à Cabrières, le choix s'est porté sur « Lectures Ambulantes », de la Compagnie Nocturne, avec Stéphanie, Marc et Luc Sabot.

La Compagnie Nocturne, implantée à Clermont l'Hérault, est en résidence-association au théâtre de Clermont et à ce titre, elle participe aux différents projets du théâtre.

Les lectures ambulantes portent bien leur nom : ce sont de petites formes de lectures théâtralisées qui voyagent dans différents lieux des petits villages. Les textes, sélectionnés par la Compagnie Nocturne, varient selon l'endroit où ils sont lus : pièces de théâtre, poésies,... d'auteurs connus ou d'anonymes.

Ce sont les enfants de l'école qui ont eu la primeur des représentations ; vendredi 4 décembre, « les Grands de Mme Durand » puis les petits ont été fort surpris de voir entrer dans leur salle de classe un Monsieur et une Dame ; encore plus étonnés quand les 2 adultes leur ont proposé de s'arrêter un moment et ont sorti de leur cartable un cahier. Puis la magie a opéré : les yeux écarquillés, les enfants ont ouvert grand leurs oreilles et se sont laissés entraîner sur le chemin des histoires.

A 17 heures à la cave puis à 19 heures à la salle des fêtes, c'était au tour des adultes de pouvoir apprécier le talent de Stéphanie Marc et Luc Sabot. A l'issue de cette dernière lecture, les spectateurs ont pu échanger avec les comédiens, les responsables du projet autour d'un verre de vin primeur toujours autant apprécié.

Cabri 'hier par Philippe Trinquier

La « Pansière » est un petit barrage aménagé sur un ruisseau. Elle retient l'eau, constituant une sorte de bassin. Cet ouvrage peut être maçonné ou tout simplement constitué de gros blocs de pierre, pris dans le lit du cours d'eau, habilement calés pour éviter qu'ils ne soient emportés par les crues.

Très souvent, sur cet ouvrage se greffe un « Béal ».

Ce terme désigne en Languedoc un petit canal déviant une partie de l'eau d'un ruisseau pour l'amener vers des zones cultivées ou le bassin-réservoir d'un moulin... Le volume d'eau détourné est réglé par une vanne ou une trappe placée au niveau du captage.

L'eau est récupérée à partir d'ouvertures latérales aménagées dans les parois du béal, elles-mêmes munies de trappes. L'irrigation se fait alors généralement par gravité dans un réseau de sillons préparés par le jardinier.

Cabrières compte pas moins de 5 pansières encore visibles dont 4 alimentaient des moulins. La plus visible et connue de tous se trouve à l'entrée sud du village. De nos jours aucune n'est utilisée ni même celle des jardins visible sur la Boyne sous le restaurant « Le SANGLIER ». Elle a partiellement fonctionné jusque dans les années soixante et alimentait pas moins d'une quinzaine de jardins. Le béal quant à lui bien que partiellement comblé est encore bien visible dans quelques jardins.



Trois des « pansières » visibles sur la Boyne

Libre service Cabriérois « Au P' tit Marché »

A l'occasion des Fêtes qui approchent, n'oubliez pas « Le P'tit Marché » pour un service de proximité et vos repas festifs...

Assortiments de Charcuterie de pays, Foie Gras, Fromages de l'Aveyron,
Pains et une originalité à découvrir cette année, la fameuse Brochette de Pains Spéciaux,
Chocolats et Pâtisserie, Bûches de Noël diverses et variées,
Le tout accompagné d'une sélection régionale de vins et spiritueux
Et toujours avec l'accueil de Marie-José.



N'oubliez pas qu' « Au P'tit Marché »

On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient,on y revient...

Nouveaux Horaires à compter du lundi 28 sept

Lundi	7h30 – 12h15	17h30 – 19 h
Mardi	7h30 – 12h15	17h30 – 19 h
Mercredi	7h30 – 12h15	17h30 – 19 h
Jeudi	7h30 – 12h15	
Vendredi	7h30 – 12h15	17h30 – 19 h
Samedi	7h30 – 12h15	17h30 – 19 h
Dimanche	7h30 – 12h	

Fermé Jeudi et Dimanche Après Midi

Vendredi 25 Décembre 7h30 – 12h

Vendredi 1^{er} Janvier 7h30 – 12h

BONNE FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !!

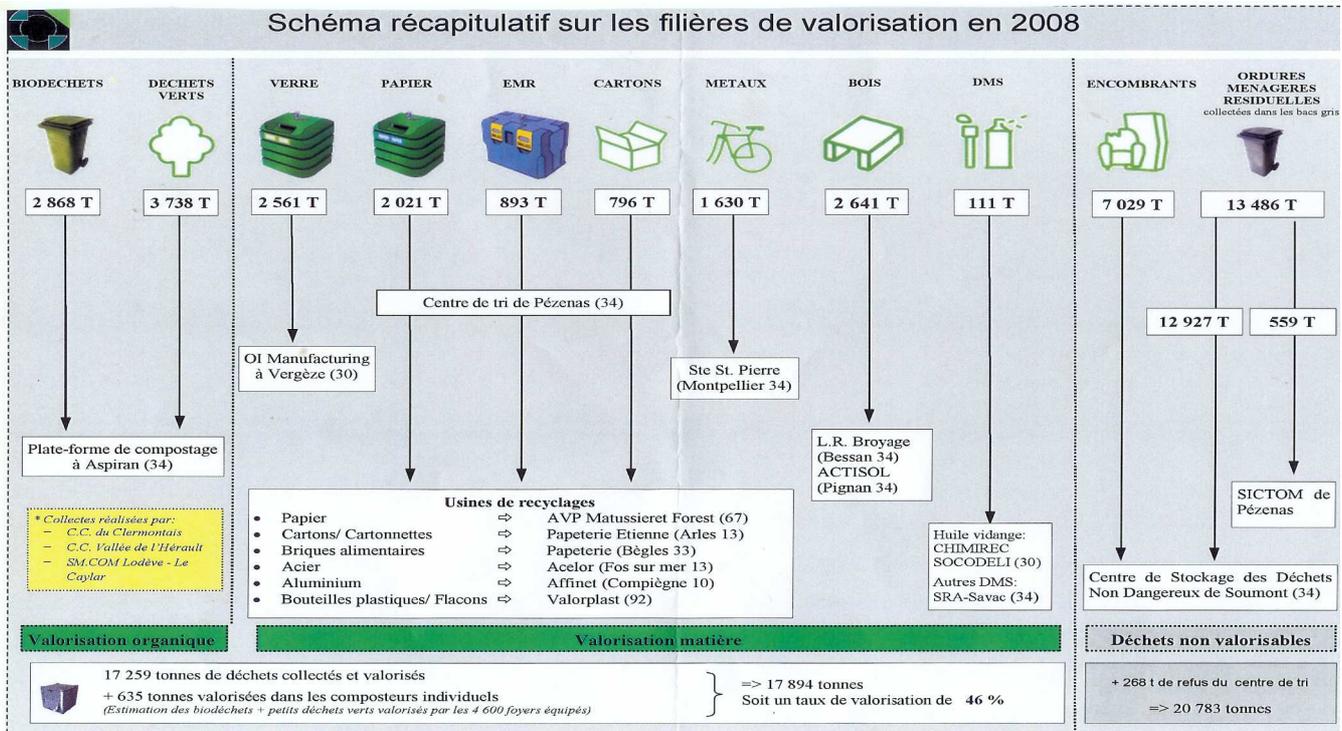
ATTENTION

Le vendredi 25 décembre 2009 (Noël) et le vendredi 01 janvier 2010 (Jour de l'an) sont fériés.

**Les tournées de la collecte sélective seront assurées
le jeudi 24 décembre 2009 et le jeudi 31 décembre 2009,**

en supplément des tournées prévues à cette date, et selon les horaires suivants : 02h00 – 13h00.

**Sortir les bacs ou les modules gris ou verts,
la veille, le mercredi soir.**



La Taxe Carbone : les inquiétudes !!!! (texte extrait de la revue Maires Ruraux de France)

Taxe carbone : Lettre d'un maire rural au Premier ministre

A Coucouron, le 03/09/2009

Monsieur le Premier Ministre,

Je me permets de vous écrire en tant que Président de l'association des maires Ruraux de l'Ardèche. Je suis, moi-même, maire d'une commune de 814 habitants, située à 1150 m d'altitude, et conseiller général d'un canton de 2 200 habitants.

Les ruraux, plus que quiconque, tiennent au respect et à la protection de la nature et de l'environnement et l'instauration de la taxe carbone ne les choque pas.

En revanche, les conséquences qu'elle aura sur nos territoires nous inquiètent au plus haut point. Pour cela, je me permets de vous donner quelques exemples :

Situés dans des zones où il n'y a aucun transport en commun, nous devons utiliser nos véhicules. Nous paierons donc cette taxe.

Le seul moyen d'approvisionner nos régions étant le camion, les denrées de première nécessité et les autres augmenteront en raison du coût du transport. Nous paierons encore cette taxe.

Les services publics désertant de plus en plus les zones rurales, nous devons nous déplacer en ville d'autant plus que le haut débit est loin de desservir tout le monde. Nous paierons encore cette taxe.

Les services médicaux et paramédicaux se concentrant en ville, nous devons y aller en voiture ou en taxi. Nous paierons encore cette taxe.

En plus quand vous cumulez les handicaps de la ruralité et de l'altitude, vous devez vous chauffer. Nous paierons encore cette taxe.

Nos agriculteurs, artisans, commerçants doivent utiliser du fuel pour leurs déplacements ou leurs activités. Ils paieront donc cette taxe.

Je pourrais ainsi continuer avec de nombreux exemples.

Certains parlent d'une taxe dissuasive, je parlerai plutôt d'une taxe incitative à la concentration dans les grandes agglomérations.

Alors que nos territoires ruraux se repeuplent avec de nouvelles populations, vous allez stopper net ce mouvement en rendant la vie rurale plus chère. Nous avons déjà des handicaps naturels que nous assumons, n'y ajoutez pas de nouvelles charges. [...]

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jacques GENEST

Dans la liste non exhaustive élaborée par Jacques Genest pourraient se trouver les collectivités locales qui paieront cette taxe pour le carburant de leurs véhicules, pour le chauffage au fuel des bâtiments communaux, sans être compensées, elles par des crédits d'impôt.

La vie de nos associations

L'association des Parents d'élèves

L'Association des parents d'Élèves a repris ses activités, avec toujours pour objectif de participer à la vie de l'école et à l'animation de la commune de Cabrières.

Le nouveau bureau a été élu au cours de l'Assemblée Générale :

Me REBATEL Nadine : Présidente
Me ALZIEU Claire : Présidente-Adjointe
Me SIGWARD Sandrine : Trésorière
Mr POITRINE Arnaud : Trésorier-Adjoint
Me BILHAC Déhiba : Secrétaire
Me RAUCH Stéphanie : Secrétaire-Adjointe

La fête de Noël a eu lieu le vendredi 18 décembre 2009 avec la visite du Père-Noël à la salle des fêtes de Cabrières. En remplacement de la sortie cinéma prévue, il a été proposé un spectacle intitulé « La hotte de la mère Noël » suivi du traditionnel goûter.

La population chaleureusement invitée a partagé ce moment de convivialité.

Le loto de l'école aura lieu le samedi 9 janvier 2010 à 17h00 à la salle des fêtes

L'amicale des cheveux blancs

Au cours de ce dernier trimestre nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors du goûter dansant d'octobre animé par Sandrine Taraire.

Les charcutiers de Brassac nous ont fait déguster leurs excellents produits courant novembre.

Le 25 décembre nous clôturerons l'année 2009 par un nouveau loto.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 24 janvier 2010.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une belle année 2010.

Le cercle Occitan « Los Vissonèls »



ESPECTACLE OCCITAN : "Entre nautres ".

Lo Cercle Occitan "**Los Vissonèls**" vos convida, lo **Dimenge 20 de decembre de 2009, a 5 oras del vèspre, a la Sala de las Fèstas de Cabrières**, a venir veire la pèça de teatre "D'une fenêtra à l'autre" d'Emili Barthe.

La lenga emplegada (occitan-patois de 1930), es facil de comprendre que i es mesclat de francés.

La pèça es fòrça, fòrça risolièra!
Venètz-i nombroses que vos i esperam!
Los Vissonèls

SPECTACLE OCCITAN: "Entre nous".

Le Cercle Occitan "**Lous Vissounèls**" vous invite, le **Dimanche 20 décembre 2009, à 5 heures du soir, à la Salle des Fêtes de Cabrières**, à venir voir la pièce de théâtre "D'une fenêtra à l'autre" d'Émile Barthe.

La langue employée (occitan-patois de 1930), est facile à comprendre car du français y est mêlé.

La pièce est extrêmement amusante!
Venez-y nombreux car nous vous y attendons!
Les Vissounèls

Nous nous excusons de cette parution d'après spectacle

La vie de nos associations

Trait d'Union Boyne Céressou Football

Une nouvelle saison a débuté fin août pour le Trait d'Union Boyne-Céressou, un club intercommunal qui œuvre au développement du football en milieu rural. Et il ne s'en sort pas trop mal, le petit club de « villages » qui regroupe aujourd'hui cinq communes Péret, Fontès, Cabrières, Lézignan la Cèbe et Nizas en attendant peut-être l'arrivée prochaine d'Adissan. Le club intercommunal qui compte aujourd'hui plus de 160 licenciés, œuvre au développement du football en milieu rural. Grâce à ce regroupement, il peut encore cette saison engager des équipes chez les jeunes dans les catégories Débutants, Poussins, Benjamins désormais appelées U8, U11 et U13. Le TUBC, c'est aussi une section Babyfoot qui permet aux petits nés en 2004 de découvrir le foot. Au total, 80 enfants s'entraînent et jouent sur les terrains de Fontès et de Lézignan la Cèbe.

Boyne-Céressou compte aussi deux équipes seniors, et une équipe vétérans engagées en championnat, ainsi qu'une vingtaine de dirigeants et éducateurs diplômés ou qui le seront en cours de saison. Le club est en effet à l'origine de l'organisation d'une cession Initiateur 1 qui se déroulera en janvier sur le territoire. Malgré l'ampleur de la tâche sportive et administrative, les dirigeants s'emploient, autour du président Paul Chambourdon, à gérer au mieux l'association. Même si tout n'est pas parfait, ils sont arrivés à faire reconnaître le club auprès des instances départementales et régionales du football en matière d'accueil et d'encadrement des enfants notamment. Le TUBC est désormais aussi connu et respecté des clubs voisins. Agréé Jeunesse et Sports, affilié à la Fédération Française de football, le TUBC a déjà accueilli cette saison sur son stade de Battesti à Fontès deux plateaux de coupe de l'Hérault U13 et U11 avec le District de l'Hérault et un rassemblement autour du foot féminin organisé par la Ligue Languedoc-Roussillon.

A partir du mois de Janvier, le bureau proposera une licence « jeune » à 30 € (licences, équipement) , dans la limite des places disponibles dans les différentes catégories.

Le club organise son goûter de Noël à Péret le mercredi 16 décembre, le réveillon de la Saint-Sylvestre le 31 décembre avec l'orchestre Paul Selmer, puis plusieurs Thés dansants en début d'année à Lézignan la Cèbe...

Vue aérienne de Cabrières en 1965



La vie de nos associations

Les Amis de Saint-Martin des Crozes

Après quelques mois d'hibernation, l'association a repris ses activités.

Le loto du 13 décembre s'est bien déroulé. Nous remercions les participants et les généreux donateurs.

La prochaine manifestation aura lieu le vendredi 15 janvier à 21h à la salle des fêtes.

Patrick Tomas interprétera pour vous les plus grands succès de Jacques Brel, accompagné à l'accordéon par David Viala.



Vous serez informés par voie d'affiche pour les réservations et la vente de tickets.

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 28 janvier à 18h à la salle des associations de Cabrières.

Joyeux Noël et bonne Année à tous !

Les personnages du grand Jacques sur la scène, à Cabrières.

Il apparaît bien campé sur ses jambes, dans un décor feutré de noir, délicatement éclairé par un halo de lumière douce.

L'accordéoniste David Viala, à ses côtés fait pleurer l'instrument.

Puis dans ce décor minimaliste, la voix s'élève prenante et mélodieuse.

L'artiste chante le poète disparu, la magie opère. Le spectateur découvre ou redécouvre, s'étonne ou s'émerveille.

Patrick Tomas emmène son public, dans un monde magique où ressurgissent les personnages du grand Jacques.

Spectacle de dimension internationale, que nos deux artistes ont eu l'honneur de présenter à Prague, en Belgique, en Hollande et à quelques proches de J. Brel.

Il ne s'agit pas ici d'imitation, mais d'atmosphère, moment privilégié, souvenir d'une histoire d'amour à partager avec le public.

La vie de nos associations

Le Foyer rural de l'Estabel

Ronde de l'Estabel

Cette année encore, la ronde de l'Estabel a réuni de nombreux vététistes du monde entier ?, est-il prétentieux de penser qu'elle fait dorénavant partie des plus belles randonnées du Languedoc Roussillon ? Certes, le vin de Cabrières est excellent, les paysages magnifiques et l'accueil toujours très chaleureux...mais, il faut le dire, les saucisses lentilles ne sont égalées nulle part ailleurs !!

Pour vous dire l'ampleur de l'évènement, il y a même des gens des villages avoisinants qui ont pensé que notre président de la république nous rendait visite à bord de son hélicoptère, mais non, il n'a pas pu se libérer et l'hélicoptère qui s'est posé sur le stade olympique (présélectionné pour l'euro 2016) est venu secourir un vététiste blessé, qui, je vous rassure, aujourd'hui va très bien.

Encore merci à tous les organisateurs bénévoles, aux chasseurs qui nous ont laissé les chemins libres durant quelques heures, à la cave coopérative et à l'année prochaine.

Ah j'allais oublier de remercier ceux qui nous aident à débaliser, mais, à la prochaine édition, faites- le après la randonnée plutôt que la veille.

Nombre de participants VTT : 539

A Venir

Le calendrier 2010 bientôt en vente dans tous les points de ventes habituels,

L'accueil des nouveaux arrivants lors des vœux de Mr le maire

Date prévue : 23 janvier 2009, 18h30 à la Salle des Fêtes

Rappel

Les activités continuent : gym, yoga, occitan, gym tonic

	Effectif actuel
Gym douce	7
Gym tonic	8
Yoga	5
Occitan	17



Les Balades du Patrimoine

Organisées par la C.C. du Clermontois sur notre Commune, elles furent une grande réussite grâce aussi à la conférence donnée à la salle des fêtes par l'érudite Mr Raimond Feist sur la carrière de marbre au Pic de Vissou et les trilobites.

La vie économique

La Cave Coopérative

Le terroir Cabrières a été largement récompensé en 2009 :

23 médailles dans les grands concours, 12 médailles d'or dont 8 attribuées aux rosés

Mais le millésime 2009 est tout aussi prometteur. Maturités exceptionnelles, couleurs intenses, tanins doux, les rouges 2009 concentrés, profonds, seront de bonne garde, quant aux rosés et blancs : ronds, souples et fruités, ils sont déjà excellents.

Tous ceux qui ont goûté nos vins primeurs ont pu apprécier leurs arômes fruités intenses, leur souplesse ainsi que leur saveur gourmande. Attention : il reste très peu de vin primeur rosé à la vente, avis aux amateurs !!

En ce qui concerne la gamme des vins traditionnels vous pouvez profiter des promotions de fin d'année au Caveau de Cabrières jusqu'au 31 décembre 2009.

Ouverture Caveau : Lundi au Samedi 9.00 h – 12.00 h et 14.00 h – 18.00 h
Dimanche et J F 10.00 h – 12.00 h et 15.00 h – 18.00 h

Fermeture uniquement le 25.12.2009 et 01.01.2010

Trois jours de fête pour le Vin Primeur AOC de Cabrières

Cette année encore, la fête du Vin Primeur de Cabrières a connu un franc succès. Félicitations à l'association « L'Estabel en fête » pour l'organisation.

Vendredi 20.11.2009 : pas moins de 250 personnes sont venues partager la soupe à l'oignon, confectionnée par nos vignerons, accompagnée des vins Primeur AOC Cabrières. Une bonne ambiance de fête du vin régnait sous le chapiteau. L'animation musicale d'Arnaud était parfaite.

Samedi 21.11.2009 : Repas préparé par le Restaurant le Sanglier (La daube de Jacky était excellente). Les 150 convives présents sous le chapiteau ont été enflammés par l'animation musicale d'Alain Sebbah (hommage à Serge Lama).

Dimanche 22.11.2009 : Randonnée VTT organisée par le Foyer Rural et une rando pédestre (Merci à Serge Déjean) organisée par la Cave de Cabrières. La petite averse matinale n'a pas découragé les participants qui ont finalement passé une excellente journée sous un soleil radieux.

Lectures Ambulantes au Caveau de Cabrières le 04 décembre 2009

Dans le cadre des « lectures ambulantes » proposées par le théâtre de Clermont, S.Marc et L. Sabot ont lu des

textes en relation avec l'expo photo « Moments de Günter Hoffmann,

meets motion »

à voir au Caveau Galerie Photo des Schistes jusqu'au 08 janvier 2010.





Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi
de 8h30 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis Juan Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi Mardi Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40
Fermée un samedi par mois
04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi Mercredi et Vendredi de
17h30 à 19h00

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

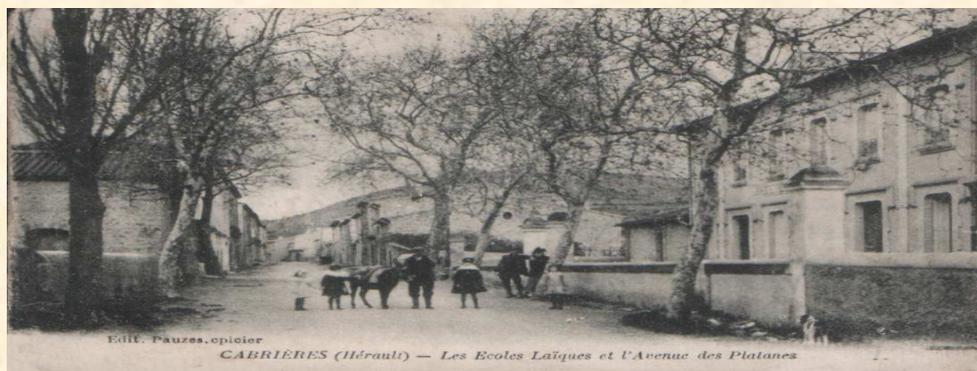
Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON (Urbanisme)

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.

Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.

Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER, les Responsables des associations et le personnel administratif municipal.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 96 07 96

Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>